SUBMISSION

to the

PARLIAMENTARY TASK FORCE ON CHILD CARE

by the

CANADIAN LABOUR CONGRESS

opeiu-225

June 1986
Ottawa, Ontario

The Canadian Labour Congress welcomes this opportunity to present our views to the Parliamentary Task Force on Child Care.

The policy of the Canadian Labour Congress is established at our biennial conventions. In convention after convention, union members have repeatedly called for government initiatives to solve the child care crisis in this country. The policy of the Canadian Labour Congress, as set out by Convention, calls for universal access to a comprehensive, high-quality, non-profit, publicly funded, non-compulsory child care system. We also see the absolute need for complementary legislation that will provide all workers with essential parental rights.

Our members now have to simultaneously fulfill two of the most fundamental and demanding responsibilities of adulthood - earning a living and raising happy, healthy children. And yet, government legislation and funding for child care support remains tailored to antiquated, nineteenth century patterns of life.

We've already waited far too long for government action. Child care support is not a new phenomenon in Canada. Indeed, the first daycare centres were established in the mid-1800's. But when we review the history of child care it becomes strikingly clear the need for child care support has never been adequately met.

Initially daycare was perceived as a form of charitable relief for poor, destitute working mothers. Subsequently, it became an

...2

institutionalized form of welfare - totally unsufficient government funding, user fees, and the application of stringent needs tests became the norm. Today's problems are obvious - prohibitive fees, demeaning needs or income tests; long waiting lists; uneven quality; and for child care workers, the present system means poverty level wages and inferior working conditions. These are some of the more glaring problems and inequities.

In the section which follows, we present you with our brief analysis of the child care crisis and why it exists.

Child Care Support and the Needs of the Modern Family

While it is true the decision to have children remains a personal one - one which enriches our society and the lives of parents - and while we extend our support to parents who wish to and can stay at home with their children - it is clear that the need for comprehensive family support systems grows more compelling with each day.

The social fabric and family patterns of our society have changed rapidly and dramatically.

Let's look at a few facts of life.

Today the extended family is the exception, not the norm. Families are smaller and geographically dispersed, with aunts, uncles, and grandparents often scattered across cities and continents.

...3

More mothers of young children now work for a wage or salary than those who are staying home full-time, and their numbers are increasing yearly.

Today, life in rural Canada has also changed. Whether rural women, for example, work on the farm or seek essential supplemental farm income elsewhere, child care support is now being called for. Today, fifteen per cent of Canadian families consist of a bread-winner father, a stay-at-home mother; indeed, a larger percentage of families are now headed by a single parent. The «nuclear family», previously portrayed as typical, is clearly not the norm.

Today, single teenage mothers are forced to forego schooling, training and personal opportunities for employment and security because reliable child care support is not available.

Today, surveys demonstrate that most parents requiring pre-school support for their children would prefer to use supervised, licensed group child care centres. Yet, most families could not afford group care, even if a place was available.

...4

Today, because of a lack of choice, or access to information, or limitations of time, some 90 per cent of children of working parents are placed in private homes, the overwhelming majority of which are unsupervised, isolated, unregulated cottage industries of unknown quality. It's unfair to parents. It's unfair to children. And it's unfair to the workers, mainly women, providing this service. Too often cases of child neglect, poor nutrition, health and safety hazards, and endless hours of T.V. watching take place.

Today, the numbers of lunch-time and after school latch-key children are progressively growing larger.

Today, it is well understood that solving the child care crisis is an essential component in achieving equality between men and women (as guaranteed in Sections 15 and 28 of the Charter of Rights).

Today, parents from all walks of life are calling for a vastly expanded and improved child care support system; they have, in countless numbers, added their voices to those of daycare advocates, women's groups, federal commissions and trade unions who have, for more than a decade, said we need improved government funding and legislation.

Today, women make up 42 per cent of the official labour force. In 1984 approximately 54 per cent of women over the age of 15 were in the paid labour force. Compare this with a rate of 14 per cent at the turn of the century and 31 per cent in 1964.

...5

In addition, in the twenty-year period between 1961 and 1981, federal government statistics show that one-earner couples have dropped from 65 per cent to 16 per cent of all Canadian families while two-earner couples have increased from 14 per cent to 49 per cent and single parent families went from almost six per cent to 11 per cent of all families.

All of these factors point to the undeniable conclusion that high-quality, reliable child care support are now issues of fundamental social importance.

Yet, regardless of these sweeping societal and family changes, regardless of the hardship suffered, unmet needs persist ... and become more intolerable.

The Inadequacies of Canada's Child Care Support System

In this section of our brief we summarize the underlying problems with Canada's child care support system and the unmet needs or problems it creates for children, parents and child care providers.

Our child care services remain fragmented and inconsistent and rest on a user-fee system. This means that to acquire subsidization parents must undergo a rigorous and demeaning means or needs test.

...6

Average income earners cannot meet the criteria and are now obliged to pay between $300 and $800 per month for a daycare space depending on the age of the child and the political jurisdiction they live in.

The use of the child care deduction under Section 63 of the Income Tax Act serves to compound the problem. The deduction does, of course, put a limited amount of money in the hands of the average claimant, but it reinforces the user-fee model and does nothing to build an effective child care system. Many parents can't get receipts so they can't even use the deduction.

All of the problems associated with our child care system flow from a legislative and funding orientation that has entrenched and reinforced child care as a user-fee, welfare service.

The existing limited number of licensed child care spaces means that most Canadian children in need continue to be denied access.

According to federal statistics in 1984, there were merely 172,000 licensed child care spaces in the entire country. Yet in the same year, it was estimated that two million children, up to and

...7

including twelve-year olds, had parents who worked or studied at least 20 hours each week.

It has also been found that when it comes to lunch and after-school programs, or support for the children of shift workers, the figures are hardly worth mentioning.

It should not, for example, be ignored that approximately one and a half million school age children between six and fourteen years of age now have mothers who are members of the official labour force.

The lack of adequate government funding - the major underlying problem - remains with us.

We are continually told by politicians that our children represent our most valuable resource for the future. Their actions, however, belie their words.

What this funding nightmare means is that existing daycare centres are forced to hold bake sales, organize rummage sales and sell raffle tickets merely to try and maintain a service which has been relegated to the basements of churches and old community centres. These daycare workers and board members have to live with the daily anguish of turning away parents and children in need; they simply cannot accommodate them.

...8

In addition, because of these funding problems and the dependence on the market place to fill the vacuum, the commercial, profit-making component of the daycare system continues to grow, feeding on a captive market.

It is popularly recognized that good child care is a labour intensive service with limited, if any, opportunities for true productivity gains. Profits can only be made then by charging exhorbitant fees or at the expense of critically important prerequisites for the provision of high-quality child care, such as limited group size, low child/adult ratios, good employee wages and working conditions, highly trained caregivers, and good health, safety and nutritional conditions.

We have had examples in Canada of profit-making daycare centres not adhesive to legally sanctioned space requirements for children and staff/child ratios. We have had examples of long strikes where profit centres fought tooth and nail to maintain sub-standard wages and working conditions. We even have the spectre now of profit-making centres using packaged learning programs, peddling tote bags, life insurance and imposing other sales gimmicks on their captive market.

If funding improved, we believe quality would improve in public centres, while profit-motivated centres would be looking to increase their profit margins at the expense of children, parents and workers. The disparities, we are convinced, would become more glaring.

...9

The history of medicare and public education in Canada demonstrates profit-making and providing essential human services is not the way to proceed. The problems which now beset residents and workers at profit-making nursing homes reinforces this point.

Another major problem with our child care support system is the reliance or dependence it creates on informal, unlicensed child care, or «private arrangements».

Here we would simply like to refer you to the well documented book called «The Kin Trade», written by Laura C. Johnson and Janice Dineen. This is the most exhaustive study available on Canada's informal child care arrangements. Based on Project Child Care research, sponsored jointly by the Social Planning Council of Metropolitan Toronto and the Children's Day Care Coalition, the book shows that reliance on unregulated, informal child care has already resulted in a serious epidemic of child neglect in Canada.

One more major deficiency of our child care system is its subjugation of child care workers. Work in daycare centres continues to be treated as an extension of unpaid domestic service - and valued accordingly.

Child care workers, mainly women, are paid poverty level wages and are denied the job security, welfare benefits, career development opportunities and respect they deserve.

...10

Child care is not - and never was intended to be - a babysitting or custodial service. On the contrary, child care is a service whose primary function is the stimulation of the emotional, physical and intellectual growth of children during a critically important formative stage in their lives. Anyone who enters a public daycare centre will witness the commitment, love and skills brought to their jobs by employees in the child care field. Parents with children in child care centres are fully cognizant of the contribution made by daycare workers. And yet, these same workers are treated as nothing more than cheap labour.

It is not atypical for graduates of two-year Early Childhood Education programs to be paid the minimum wage; average compensation is now $7.00 an hour. Even where unionization has occurred, child care workers are not receiving compensation commensurate with the value of their work.

Daycare workers have been forced to subsidize a grossly underfunded service. Parents cannot afford increased user fees. And this leaves workers in an untenable situation. It is an explosive situation. And the blame must be laid at the feet of tight-fisted governments.

Today, parents, local municipal politicians, daycare boards, child care advocacy groups, unions, and daycare workers are saying this intolerable situation must end. We must show greater respect for workers who are entrusted to care for our children.

These, then, are the most obvious problems with our child care system.

...11

Canada Needs a Comprehensive Child Care Support System

Child care support should, we believe, be a basic public service available to all citizens, a right of children, and a benefit to the future of our society. Therefore we propose the following:

- Universal access to government funded, non-profit, high-quality services of care for children zero to 12 to be recognized as an essential social right of all families wishing to use the services.

- The system should be comprehensive. Full-day infant and pre-school care, part-time programs, lunch time and before-and-after school services should be available. Moreover, the requirements of children with special needs and children whose parents are shift workers should be addressed.

- The services provided should reflect the requirements of urban and rural residents and be sensitive to linguistic and cultural differences within the country.

- Flexibility of approach, linked to user needs and accountable community input, should be strong features of the plan. Parental and employee participation should be seen as essential for quality child care services.

- Child care workers must receive wages, salaries and benefits commensurate with the value of their work. In-service training, full compensation

...12

while attending early childhood education programs, built-in relief-substitute provisions and workshops on quality care are essential support programs.

- Public community-based group child care centres should be the hub around which satellite child resource programs can be integrated. Here we envision the creation of neighbourhood child resource centres, providing all-day group care, part-time care, toy-lending, and training for group and supervised home care providers, etc. These neighbourhood resource centres would be the hub around which satellite programs can be integrated. These would include, for example, supervised private home care, work place day care, care for children of shift workers, and emergency care for families in crisis.

We believe child care should be seen primarily as an essential quality service offered to children and parents. At the same time, however, the extension of socially valuable public services must be seen as an integral part of an economic recovery program for Canada. High unemployment remains Canada's most serious problem. Hundreds of thousands of young people are unable to find work. And yet hundreds of thousands of Canadian parents are forced to resort to make-shift child care arrangements because high-quality licenced programs are simply not available. Giving child care the attention it deserves can help relieve Canada's unemployment problem. The employment of thousands of new child care providers should be a permanent feature of tomorrow's

...13

society. And the construction of new centres and the renovation of existing or unused facilities will create badly needed construction jobs now.

Our country is suffering from an extreme case of child neglect. We believe the time for decisive and enlightened government action has arrived - action that will provide Canadians with a high-quality, comprehensive system of child care. The present forms of government financing are quite obviously inadequate and new dollars must be allocated to establish that system.

In March of this year, the Report of the Task Force on Child Care released their report. We find the phased-in approach to funding recommended by this Task Force to be an acceptable one and one that would meet the call for funding set out in this recent resolution on child care adopted by the 3,000 delegates attending our Convention in Toronto in April of this year:

> WHEREAS quality child care services are a basic need for working parents; and
>
> WHEREAS licensed spaces exist for 8% of the children who need daycare; and
>
> WHEREAS the recent Cooke Task Force Report has confirmed the present child care crisis in Canada; and
>
> WHEREAS the labour movement has continued to express concern about this lack of licensed child care, the increase in for-profit childcare, and the poor wages and working conditions of child care workers; and

...14

WHEREAS problems exist with availability, accessibility, affordability, quality, and inflexibility in hours due to levels and methods of funding;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the Canadian Labour Congress call for the federal government to bring in a child care financing act to provide funding to the provinces to develop a comprehensive, high-quality, non-profit child care system in Canada; and

BE IT FURTHER RESOLVED that the Canadian Labour Congress pressure the federal government to implement without delay the «good faith» grants recommended by the Cooke Task Force Report as an immediate step to help alleviate the present child care crisis.

We believe the time for decisive, progressive government action cannot be postponed any longer.

The federal government must act now if real concern is to be shown for our children.

The federal government must act now to help relieve the emotional, social and economic pressures impacting on families.

...15

Parental Rights

Working people confront another set of related problems - those associated with their conditions of employment.

For example, existing legislation regarding parental leave for the birth or adoption of a child is inadequate. Most employees are not afforded paid leave of absence to fulfill other parental responsibilities.

These are serious problems which also need to be immediately addressed.

Complementing the provision of child care facilities, parental rights must be enshrined in legislation. Here we recommend the following provisions:

(a) that the Canada Labour Code provisions for parental leave be amended to provide for a one-year leave following the birth or adoption of a child and that employees' seniority and the accumulation of benefits be fully protected during such leave;
(In our submission to the Commission of Inquiry on Unemployment Insurance, we have strongly recommended that unemployment insurance benefits be immediately extended to cover the parental leave provisions currently provided for in the Canada Labour Code.)

...16

(b) that parents be entitled to a minimum of 10 days leave with pay per year for family illnesses, emergencies, or other parental responsibilities;

(c) legislation that protects workers' reproductive capacities and the fetus from potential workplace health and safety hazards; this must include a woman's right to transfer to another job during pregnancy without loss of pay, seniority or benefits. In the event there is no other job available, legislation should guarantee that all pregnant women have the right in these circumstances to take leave from their work and receive payments from the Workers' Compensation funds.

...17

Conclusion

Family and social patterns of life have changed rapidly and dramatically in our country. Yet governments have not adopted to meet emerging needs. It's time, we believe, for the federal government to display real leadership.

Under today's conditions of life and work, good child care support and legislated parental rights are no less important than equally accessible health care or public education.

We are confronted by a problem of immense proportions. Now is the time to implement funding and legislation needed to create improved, expanded and enriched services for our children. We want and expect to see tax dollars used for this worthwhile purpose.

We urge you to submit a report to Parliament which will call for immediate action to facilitate and advance the process of creating a child care system reflective of a modern twentieth century society.

Respectfully submitted on behalf of the
CANADIAN LABOUR CONGRESS

Shirley G.E. Carr, President
Richard Mercier, Secretary-Treasurer
Dick Martin, Executive Vice-President
Nancy Riche, Executive Vice-President

MÉMOIRE

du

CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA

au

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA GARDE D'ENFANTS

uiepb 225

Juin 1986
Ottawa, Ontario

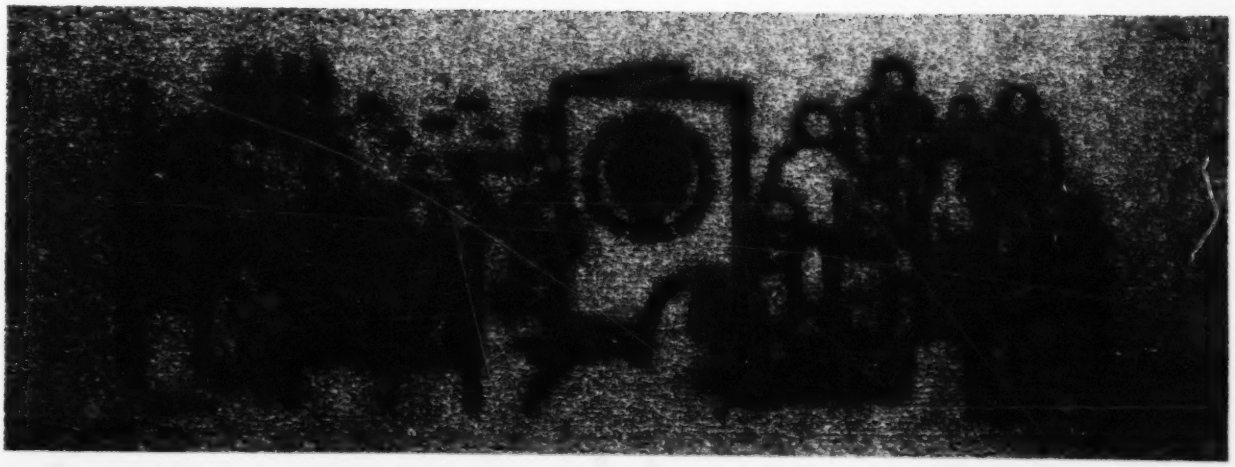

Le Congrès du Travail du Canada est heureux de l'occasion qui lui est donnée de témoigner devant le Groupe d'étude parlementaire sur la garde des enfants.

Les politiques du CTC sont établies par nos assemblées statutaires biennales. À plusieurs congrès de suite, nos syndiqués ont réclamé des initiatives gouvernementales en vue de résoudre la crise des garderies qui sévit au pays. La politique établie par l'Assemblée statutaire du Congrès du Travail du Canada vise à l'obtention d'un réseau universel de services complets de garde d'enfant, d'accès universel, de haute qualité, sans but lucratif, subventionnés par les fonds publics et non obligatoires. Nous considérons également qu'il faut absolument que ce réseau soit complété par des lois qui donneront à tous les travailleurs et travailleuses des droits parentaux essentiels.

Nos membres doivent maintenant s'acquitter simultanément de deux des plus fondamentales -- et exigeantes -- responsabilités du monde adulte, soit gagner leur pain et élever des enfants heureux et en santé. Cependant, les mesures gouvernementales et le financement des garderies ne correspondent encore qu'aux modes de vie vieillots du 19e siècle.

Nous avons déjà attendu trop longtemps que le gouvernement bouge en ce domaine. L'appui aux garderies n'est pas un phénomène nouveau au Canada: les premières garderies de jour remontent au milieu des

.../2

années 1880. Mais l'histoire des garderies démontre de façon on ne peut plus claire qu'on ne leur a jamais fourni un appui suffisant.

Au début, le service de garderie était considéré comme un soutien charitable consenti aux mères nécessiteuses qui devaient travailler. Par la suite, cela prit la forme de secours institutionnalisés: un financement gouvernemental tout à fait insuffisant et l'imposition de frais d'utilisation et de sévères conditions d'admissibilité fondées sur la capacité de payer étaient monnaie courante. Les problèmes actuels sont patents: droits prohibitifs exigés des parents; humiliantes preuves des besoins ou des revenus; longues listes d'attente; qualité inégale des services; et pour les employé(e)s en garderie, le système actuel signifie des salaires de famine et des conditions de travail inférieures.

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons une brève analyse de la façon dont nous voyons la crise des garderies, ainsi que les causes de celle-ci.

Soutien des garderies et besoins de la famille d'aujourd'hui

Il est vrai que la décision d'avoir des enfants est une affaire personnelle et qu'elle enrichit notre société et la vie des parents, et bien que nous appuyons les parents qui désirent et peuvent

.../3

rester à la maison avec leurs enfants, il est clair que le besoin d'un régime complet de soutien de la famille se fait de jour en jour plus pressant.

Le tissue social et la structure des familles de notre société se sont modifiés rapidement et de façon spectaculaire.

Regardons ensemble quelques réalités.

Aujourd'hui, on ne voit à peu près plus de familles élargies. Les familles sont plus petites et géographiquement éparpillées; les tantes, les oncles et les grands-parents sont souvent dispersés dans des villes éloignées ou habitent différents continents.

Les mères de jeunes enfants qui travaillent à salaire sont plus nombreuses que celles qui demeurent au foyer à plein temps, et leur nombre augmente d'année en année.

Aujourd'hui, la vie rurale au Canada a changé elle aussi. Ainsi par exemple, que les femmes rurales travaillent sur la ferme ou gagnent un revenu d'appoint ailleurs, elles ont besoin de services de garderie.

Aujourd'hui, il n'y a environ que 15% des familles canadiennes qui sont constituées d'un père qui en est le gagne-pain, d'une mère au

foyer et de plusieurs enfants; de fait, le pourcentage des familles monoparentales est plus élevé. La "famile nucléaire" qu'on disait typique ne représente vraiment plus la norme.

Aujourd'hui, les mères célibataires adolescentes sont obligées de laisser tomber leurs études et leur formation et de renoncer à des occasions d'emploi et à la sécurité parce qu'elles ne peuvent pas compter sur des services fiables de garderie.

Aujourd'hui, des enquêtes démontrent que la plupart des parents qui ont besoin de services préscolaires préféreraient confier leurs enfants à des garderies de groupes surveillées et autorisées. Pourtant, ces familles, pour la plupart, n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants dans ces garderies, quand bien même il y aurait de la place.

Aujourd'hui, à cause d'un manque de choix ou d'accès à l'information, ou encore, à cause d'un manque de temps, environ 90% des enfants dont les parents travaillent sont placés dans des foyers privés qui, en grande majorité, sont des entreprises artisanales non surveillées, isolées, non réglementées et dont la qualité des services est inconnue. Cela est injuste pour les parents, injuste pour les enfants et injuste aussi pour les travailleurs, dont la plupart sont des femmes,

.../5

qui dispensent ces services. On déplore trop souvent des cas de négligence, de malnutrition, de risques pour la santé et la sécurité et d'interminables heures passées devant la télévision.

Aujourd'hui, le nombre d'enfants qui n'ont aucune surveillance à l'heure du lunch et après l'école croît continuellement.

Aujourd'hui, il est bien établi que l'égalité des hommes et des femmes (telle que garantie par les articles 15 et 28 de la Charte des droits) passe essentiellement par la solution de la crise des garderies.

Aujourd'hui, les parents de toutes les catégories sociales demandent l'établissement d'un régime de garderies beaucoup plus vaste et mieux conçu; ils sont légions à joindre leur voix à celles des tenants des garderies, des groupements féminins, des commissions fédérales et des syndicats qui, depuis plus d'une décennie, réclament un financement gouvernemental accru et des lois plus favorables.

Aujourd'hui, les femmes représentent 42 pour cent de la population active officielle. En 1984, environ 54 pour cent des femmes de plus de 15 ans occupaient un emploi rémunéré comparativement à 14 pour cent au tournant du siècle, et à 31 pour cent en 1964.

.../6

En outre, pour les vingt années écoulées entre 1961 et 1981, les statistiques fédérales montrent que le nombre des couples ne comptant qu'un seul gagne-pain est tombé de 65 à 16 pour cent de l'ensemble des familles canadiennes, alors que les couples comptant deux gagne-pain a grimpé de 14 à 49 pour cent, et que le nombre des familles monoparentales est passé d'environ 6 à 11 pour cent des familles.

Tous ces facteurs permettent de conclure à l'importance indéniable pour la société actuelle d'offrir à la famille un soutien fiable et de grande qualité pour la garde des enfants.

Et pourtant, malgré cette vaste transformation de la société et de la famille, malgré toutes les difficultés éprouvées, il reste encore des besoins à combler, et la situation devient intolérable.

Déficiences du régime canadien de soutien des garderies

Nous résumons dans le présent chapitre les problèmes sous-jacents du régime canadien de soutien des garderies et les besoins à combler ou les difficultés que ces déficiences causent aux enfants, aux parents et à ceux qui dispensent des services de garderie.

Nos services de garderie demeurent morcelés et inégaux; ils reposent sur un système de droits d'utilisation et les parents doivent faire la preuve rigoureuse et humiliante de leurs ressources ou de leurs besoins.

Les revenus du salarié moyen ne satisfont pas aux critères; il doit donc débourser de $300 à $800 par mois pour placer un enfant en garderie, dépendamment de l'âge de l'enfant et de la région où il vit.

La déduction des frais de garderie consentie aux termes de l'article 63 de la Loi de l'impôt sur le revenu ne fait que compliquer la situation. Il est vrai que la déduction permet aux contribuable moyen de jouir d'un certain remboursement, mais cela renforce le régime de la preuve des ressources sans pour autant contribuer à la mise en place d'un régime efficace de garderie. Plusieurs des parents ne peuvent obtenir de reçus et ne peuvent donc pas jouir de cette déduction.

Tous les problèmes liés aux services de garderies à l'heure actuelle découlent d'une orientation législative et d'une philosophie du financement qui considèrent ces services comme de l'assistance publique nécessitant des frais modérateurs.

.../8

Le nombre actuellement restreint de places en garderies autorisées signifie que la plupart des enfants canadiens qui ont besoin de ce service continuent d'en être privés.

Selon les données statistiques du gouvernement fédéral, il n'existait en 1984 que 172,000 places en garderies autorisées dans tout le pays. Pourtant, au cours de la même année, on comptait environ deux millions d'enfants de 12 ans et moins dont les parents étaient au travail ou aux études pendant au moins 20 heures par semaine.

Et en ce qui concerne les enfants qui n'ont pas de surveillance à l'heure du lunch ou après les heures de classe, ou encore des enfants dont les parents travaillent par quarts, les services sont presque inexistants.

Ainsi, par exemple, il ne faut pas oublier que de nos jours, environ 1,500,000 écoliers âgés de six à quatorze ans viennent de foyers dont la mère fait partie de la main-d'oeuvre reconnue.

L'insuffisance du financement gouvernemental, principale cause du problème des garderies, n'est pas encore corrigée.

Les hommes politiques ne cessent de dire que nos enfants constituent notre ressource la plus précieuse pour l'avenir. Toutefois, leurs actions ne concordent pas avec leurs propos.

Le problème du financement des garderies tient du cauchemar; il force les garderies à organiser des bazars, ventes de charité, marchés aux puces ou loteries-maison pour essayer de maintenir un service qu'on a relégué aux sous-sols d'églises ou à de vieux centres communautaires. Les travailleurs et administrateurs de ces garderies se trouvent chaque jour, faute de disponibilité, dans l'angoissante situation d'avoir à refuser leurs services à des parents et à des enfants qui en ont besoin.

De plus, à cause de ces problèmes et parce qu'on laisse combler le vide par le marché, le secteur commercial des garderies à but lucratif continue de s'élargir aux dépens d'une clientèle captive.

Il est généralement reconnu que des services de garderie de qualité exigent un nombreux personnel et n'offrent que peu ou pas de possibilités de profits. On ne peut y réaliser des profits qu'en exigeant des frais exorbitants ou en sacrifiant des aspects essentiels à la qualité comme, par exemple, petits groupes d'enfants, faible rapport enfants-adulte, bonnes conditions de salaires et de travail pour les employés, embauche d'employés qui ont reçu une formation spécialisée, bonnes conditions d'hygiène, de sécurité et de nutrition.

Il y a eu des cas au Canada de garderies de jour à but lucratif qui ne respectaient pas les conditions établies par la loi en

.../10

ce qui a trait au nombre de mètre cube par enfant, ou au nombre d'enfants par employé. Il y a eu de longues grèves où des garderies à but lucratif se sont battues comme des déchaînées pour maintenir de déplorables conditions salariales et de travail. Nous voyons même apparaître aujourd'hui des garderies commerciales qui utilisent des programmes préfabriqués d'apprentissage et qui offrent en vente à leur clientèle captive des sacs fourre-tout, de l'assurance-vie et d'autres trucs publicitaires.

Si elles étaient mieux subventionnées, les garderies publiques hausseraient la qualité de leurs services, alors que les garderies commerciales chercheraient à accroître leur marge de profit aux dépens des enfants, des parents et des travailleurs. Les différences, nous en sommes convaincus, deviendraient plus flagrantes.

L'histoire de l'assurance-santé et de l'instruction publique au Canada prouve bien que la recherche d'avantages commerciaux dans la prestation de services essentiels aux personnes n'est pas la bonne façon de procéder. Les problèmes auxquels font face aujourd'hui les pensionnaires et les employés de centres d'accueil ou foyers de soins infirmiers à but lucratif en sont une autre preuve.

Les lacunes de notre régime de soutien des garderies créent un autre grand problème: elles obligent les parents à recourir à des services non autorisés ou à des "arrangements privés".

À ce sujet, permettez-nous de vous renvoyer à l'ouvrage bien documenté de Laura C. Johnson et Janice Dineen, intitulé "The Kin Trade". Ce livre est ce qui s'est fait de plus complet au Canada comme étude des arrangements privés pour la garde des enfants. Fondé sur les résultats d'une recherche conjoint du Conseil de planification sociale du Toronto métropolitain et de la "Children's Day Care Coalition", cet ouvrage démontre que le fait d'avoir à compter sur des services non réglementés a donné lieu à une grave épidémie de cas d'enfants négligés au Canada.

Autre grave lacune de notre régime de garderie, c'est l'assujétissement auquel il soumet les employés des garderies. Car, on continue de considérer le travail en garderie comme un prolongement du service domestique non rémunéré -- et par conséquent, on n'en reconnait pas la valeur.

Les travailleurs de garderies, des femmes pour la plupart, sont rémunérés au niveau du seuil de la pauvreté et privés de sécurité d'emploi, d'avantages sociaux, d'occasions de perfectionnement et du respect qu'ils méritent.

La garde des enfants n'est pas et n'a jamais été destinée à devenir un service de gardiennage ou de simple surveillance. Bien au contraire, la garde des enfants est un service dont la fonction première est de favoriser leur développement émotif, physique et intellectuel à

un stade crucial de leur formation. Quiconque visite une garderie publique peut se rendre compte du dévouement, de l'amour et de la compétence que les employés de ce domaine apportent à leur travail. Les parents qui ont des enfants en garderie connaissent parfaitement la valeur de l'apport de ces travailleurs. Pourtant, ces mêmes travailleurs ne sont guère traités mieux que de la main-d'oeuvre bon marché.

Il n'est pas rare que des diplômés de programmes de pédagogie de la petite enfance, cours d'une durée de deux ans, ne touchent que le salaire minimum. La rémunération moyenne à l'heure actuelle est de sept dollars l'heure. Et même les employés de garderies qui se sont syndiqués ne sont pas rémunérés selon la valeur de leur travail.

Ainsi ces travailleurs ont été obligés de soutenir un service démesurément sous-financé. Les parents n'ont pas les moyens d'acquitter des droits d'utilisation accrus, ce qui a pour effet de placer les travailleurs dans une situation intenable. La situation est explosive et c'est la pingrerie des gouvernements qu'il faut blâmer.

Aujourd'hui, les parents, les autorités municipales, les administrateurs de garderies, les groupements qui se font les défenseurs des garderies, les syndicats et les travailleurs de garderies disent que pareille situation doit cesser. Nous devons témoigner plus de respect à ceux à qui nous confions la garde de nos enfants.

.../13

Ce sont là les problèmes les plus manifestes de notre régime de garderies.

Le Canada a besoin d'un régime complet de soutien de la garde d'enfants

Nous croyons que le soutien de la garde des enfants doit être un service public de base accessible à tous les citoyens, un droit des enfants et un investissement pour l'avenir de la société. Nous formulons donc les propositions suivantes:

- L'accès universel à des services de garderie de grande qualité, subventionnés par les gouvernements et sans but lucratif pour les enfants de 0 à 12 ans, devrait être reconnu comme un droit social essentiel de toutes les familles qui désirent s'en prévaloir.

- Le régime devrait être complet. Il devrait offrir des services de garde à plein temps pour bébés et enfants, des programmes à temps partiel, ainsi que des services de garde à l'heure du midi et avant et après les heures de classe. De plus, il devrait tenir compte des enfants ayant des besoins particuliers et de ceux dont les parents travaillent par quarts.

- Les services dispensés devraient correspondre aux besoins des citadins et des ruraux et s'adapter aux différences linguistiques et culturelles de la population.

.../14

- Le régime devrait mettre l'accent sur la flexibilité reliée aux besoins des usagers et sur la participation responsable du milieu. La participation des parents et des employés devrait être jugée essentielle à la prestation de services de garderie de qualité.

- Les travailleurs de garderies doivent recevoir des salaires et avantages sociaux à la mesure de la valeur de leur travail. La formation en poste, la pleine rémunération pendant les cours de pédagogie de la petite enfance, des dispositions visant à assurer le remplacement occasionnel et des ateliers sur la qualité des services de garde des enfants sont des programmes d'appui essentiels.

- Les garderies publiques à caractère communautaire devraient être le centre d'un éventail de programmes satellites concernant les enfants. À cet égard, nous songeons à l'établissement de centres locaux de ressources pour l'enfance, offrant des services de garderie pour la journée complète ou une partie de la journée, le prêt de jouets, une formation pour les responsables de garderies de groupe et de garde en foyers surveillés, ainsi que des services connexes. Les garderies de quartier constitueraient le noyau d'où émergeraient d'autres programmes satellites, par exemple, la garde en foyers surveillés, les garderies en milieu de travail, la garde des enfants de parents qui travaillent par quarts, ainsi que des services d'urgence pour les enfants dont la famille fait face à un problème soudain.

.../15

Selon nous, la garde des enfants devrait être considérée comme un service de qualité qu'il est essentiel de dispenser aux enfants et aux parents. Parallèlement cependant, la prestation de ces services publics précieux sur le plan social doit faire partie intégrante d'un programme de relance économique pour le Canada. Le chômage élevé demeure le problème le plus grave au pays. Des centaines de milliers de jeunes ne parviennent pas à se trouver de l'emploi. Pourtant des centaines de milliers de parents canadiens sont obligés de recourir à des services de garde inadéquats parce qu'on manque de garderies autorisées de qualité. Le fait de porter à la garde des enfants l'attention qu'elle mérite pourrait aider à atténuer le problème du chômage. L'emploi de milliers de nouveaux travailleurs de garderies devrait être un aspect permanent de la société de demain. Et la construction de nouvelles garderies ainsi que la rénovation d'installations existantes ou non utilisées créeraient des emplois dont les ouvriers de la construction ont un pressant besoin présentement.

Les enfants de notre pays ont été gravement négligés. Nous croyons que le temps est venu pour le gouvernement d'agir de façon décisive et éclairée -- et de fournir aux Canadiens un réseau complet de services de grande qualité à nos enfants. De toute évidence, les modalités actuelles du financement public sont insuffisants et il faudra consacrer des sommes nouvelles à la création de ce réseau.

.../16

En mars dernier, le Groupe d'étude sur la garde des enfants publiait son rapport. Sa recommandation d'un financement graduel nous semble acceptable et correspondre à l'esprit de la résolution suivante, adoptée par les 3,000 délégués qui ont pris part à notre Assemblée statutaire d'avril dernier, tenue à Toronto:

ATTENDU QUE des services de garde de qualité constituent une nécessité fondamentale pour les parents qui travaillent;

ATTENDU QUE les places dans les garderies autorisées ne représentent que 8% du nombre d'enfants qui ont besoin d'un service de garde;

ATTENDU QUE le récent Rapport du Groupe d'étude Cooke a confirmé l'état de crise dans lequel se trouve le régime de garde des enfants au Canada;

ATTENDU QUE le mouvement syndical n'a cessé d'exprimer ses inquiétudes face au manque de services reconnus de garde d'enfants, à l'augmentation du nombre de garderies à but lucratif ainsi qu'aux salaires dérisoires et aux mauvaises conditions de travail des travailleurs et travailleuses de garderies;

ATTENDU QU'on a très peu de services de qualité qui soient disponibles, accessibles, à coût abordable et de qualité, et que les heures d'ouverture des garderies sont rigides, le tout à cause du faible niveau et de la méthode de subventionnement.

IL EST RÉSOLU que le Congrès du Travail du Canada demande au gouvernement fédéral de mettre à la disposition des provinces un mode de financement permettant à celles-ci de mettre sur pied au Canada un réseau complet de garderies à but non lucratif et de grande qualité;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le Congrès du Travail du Canada presse le gouvernement fédéral d'accorder immédiatement des subventions de "démarrage conditionnel", recommandées par le Groupe d'étude Cooke, comme première étape pour aider à résorber la crise actuelle des services de garde d'enfants au Canada.

.../17

Nous croyons que le gouvernement ne peut plus remettre à plus tard la mise en oeuvre d'une action décisive et progressiste en ce domaine.

Le gouvernement fédéral doit agir maintenant pour montrer qu'il se préoccupe véritablement de nos enfants.

Le gouvernement fédéral doit agir maintenant pour apporter un soulagement aux familles qui subissent tant de pressions émotives, sociales et économiques.

Les droits parentaux

Les travailleurs pour leur part, font face à un ensemble d'autres problèmes connexes, reliés ceux-là à leurs conditions d'emploi.

Par exemple, les lois actuelles relatives au congé parental pour la naissance ou d'adoption d'un enfant sont inadéquates. La plupart des employé(e)s ne bénéficient pas de congés payés pour s'aquitter d'autres responsabilités parentales.

Voilà de graves problèmes auxquels il faut s'attaquer sans le moindre délai.

.../18

Comme complément à l'établissement d'un réseau de services pour les enfants, il faut que les droits parentaux soient enchassés dans les lois, et nous recommandons à cet égard:

a) que les dispositions du Code canadien du travail concernant le congé parental soient modifiées de manière à prévoir un congé de 12 mois suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant, et que l'ancienneté de l'employé(e) et l'accumulation de ses avantages sociaux soient entièrement protégées pendant cette période. (Dans notre mémoire à la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage, nous avons énergiquement réclamé que le gouvernement prolonge immédiatement les prestations d'assurance-chômage pendant toute la durée du congé parental maintenant prévu par le Code.)

b) que les parents aient droit à un minimum de 10 jours de congés payés par année, en prévision de maladies dans la famille, de problèmes soudains qui surviennent ou d'autres devoirs parentaux;

c) que les lois protègent à la fois le foetus et la capacité de reproduction des parents contre les dangers inhérents au milieu de travail. Ce qui comprendrait entre autres le droit pour la travailleuse enceinte d'être mutée à un autre poste pendant sa grossesse, sans perte de salaire, d'ancienneté ou d'avantages sociaux. Advenant l'impossibilité de l'affecter à un autre poste, la loi devrait lui garantir son droit d'arrêt de travail et les mêmes prestations que si elle était accidentée.

Conclusion

Les modes de vie de la famille et de la société se sont rapidement et radicalement modifiés au Canada. Pourtant, les gouvernements n'ont pas encore adopté de mesures qui répondent aux besoins nouveaux. L'heure est venue où le gouvernement fédéral doit faire montre de véritable leadership.

Dans les conditions actuelles de vie et de travail, le soutien adéquat des garderies et l'inscription des droits parentaux dans les lois prennent tout autant d'importance que les soins de santé et l'instruction publique universels.

Le problème à résoudre est énorme. C'est donc dès maintenant qu'il faut mettre en place le mode de financement et les mesures législatives nécessaires à la création de meilleurs services, de services plus nombreux et plus valables pour nos enfants. Nous voulons et nous nous attendons qu'une partie des impôts soient affectés à cette fin méritoire.

Et nous prions instamment votre Groupe d'étude de rédiger pour le Parlement un rapport qui insistera sur la nécessité d'une action

.../20

immédiate en vue de favoriser la création d'un réseau de services de garde d'enfants qui soit compatible avec une société du 20e siècle.

Respectueusement soumis au nom du
CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA

par

Shirley G.E. Carr, présidente
Richard Mercier, secrétaire-trésorier
Dick Martin, vice-président exécutif
Nancy Riche, vice-présidente exécutive